

Vers une biosurveillance humaine européenne normalisée ?

Aymeric BLANCHET*

Un consortium européen, *Consortium to Perform Human Biomonitoring on a European Scale* (COPHES), regroupant une trentaine d'agences et d'universités européennes a été créé en décembre 2009. Les objectifs du consortium sont d'aboutir à une intercomparabilité des données de biosurveillance humaine, quel que soit le lieu de réalisation des mesures au sein de l'Union européenne. Le but est de permettre l'introduction de ces paramètres dans l'élaboration des politiques environnementales, sanitaires, et les réglementations liées aux composés chimiques. Ainsi, les données de biosurveillance humaine permettraient une meilleure quantification de l'exposition de la population européenne aux substances existantes et notamment nouvellement utilisées présentes dans l'environnement. Elles permettraient également de contribuer à l'évaluation des actions politiques visant à réduire l'exposition, de compléter les évaluations d'impact sanitaire des propositions de directive européenne, et contribueraient au contrôle de l'application de la réglementation des produits chimiques (REACH). Le but est aussi de contribuer à l'élaboration de niveaux de fond et de valeurs guides.

Dans ce cadre, COPHES élabore les cadres méthodologiques et fonctionnels afin d'atteindre le but qu'il s'est fixé.

En septembre 2010, une étude de faisabilité, DEMOCOPHES a débuté dans le cadre d'un programme *Life*. Ainsi, à partir d'un inventaire et d'une analyse des similitudes et des divergences dans les études de biosurveillance existantes et prévues des différents États membres de l'UE, des protocoles d'étude harmonisés seront préparés et testés avec DEMOCOPHES.

Bien que la priorité soit donnée à ce stade au méthylmercure, cadmium et phtalates, d'autres substances seront incluses pour permettre une approche coordonnée au sein de DEMOCOPHES. Les mesures de ces substances dépendront des priorités et des possibilités de financement des États membres.

La feuille de route comprend également :

- Une formation complète et un programme de renforcement des capacités à destination de tous les pays européens qui expriment un intérêt.
- Une feuille de route pour l'intégration des données de biomarqueurs humains avec des informations environnementales et sanitaire dans des bases de données.
- Une section sur les aspects éthiques spécifiques liés à la collecte et au stockage de matériel humain et de données de biomarqueurs.

Dans ce cadre, les équipes ont décidé d'aborder les aspects suivants : échantillonnage de la population et le recrutement, la collecte d'échantillons et leur manipulation, l'analyse et les biobanques, l'interprétation des données intégrées et le renforcement de la formation et la capacité des équipes européennes à appliquer ces protocoles.

Ce travail s'appuie notamment sur les retours d'expériences et l'expertise existante, collectés *via* un questionnaire européen et les contacts connus avec des équipes de recherche travaillant sur ce domaine des biomarqueurs humains.

Un soutien pour les aspects éthiques et juridiques a aussi été créé, ainsi qu'un centre de ressources et d'aide.

Un des premiers éléments à prendre en compte concerne notamment les différences culturelles, législatives d'un pays à l'autre concernant la biosurveillance humaine qui rend inopportun un cadre opérationnel unique. À ce titre, les différents pays participants peuvent avoir à adapter les éléments d'étude en fonction de certaines spécificités du pays.

Les résultats attendus de ces travaux sont porteurs de perspectives nouvelles et permettent d'envisager de combler des lacunes et des éléments de connaissances attendus depuis longtemps.

* APPA, *Le Kremlin-Bicêtre*.

